



Le Saint-Siège

Discours à l'Ambassadeur des **PHILIPPINES**, S. E. M. Bienvenido R. TANTOCO Sr,

le 7 juillet 1983

1. J'ai le plaisir d'accepter les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République des Philippines et je remercie Votre Excellence pour les aimables compliments et les bons vœux que vous m'avez adressés au nom des Autorités philippines et en votre propre nom.

Vous avez parlé des chaleureuses et étroites relations qui existent entre votre pays et le Saint Siège. Je vous assure que le peuple philippin occupe une place particulière dans mes pensées et dans mon cœur. L'existence de ces liens étroits est pour moi une source de vraie joie. D'abord parce qu'elle est une expression appropriée des multiples liens de foi, de culture et d'histoire qui unissent un grand nombre de vos concitoyens au Siège de Pierre, le roc sur lequel le Sauveur a édifié son Église. Ensuite parce que ces relations sont l'expression de l'affection du Saint-Siège et de ses attentes en ce qui concerne le rôle de la nation philippine dans le développement social, culturel et religieux du vaste Continent asiatique.

2. Dans le contexte de cette simple cérémonie par laquelle vous inaugurez votre mission j'aime à rappeler une pensée que j'ai exprimée dans mon message à la Seconde Session Spéciale des Nations-Unies pour le désarmement: «... paix... signifie rénovation de ce qu'il y a de meilleur dans le cœur de l'homme, le cœur qui cherche le bien des autres dans l'amitié et l'amour» (n. 11). Sur cette voie, une réflexion semblable peut s'appliquer aux relations entre le Saint-Siège et les Philippines.

En raison même de sa nature l'Église est engagée dans la tâche de renouveler partout le cœur et l'esprit des hommes et des femmes. Tandis qu'elle utilise ses propres moyens spécifiques pour

remplir cette tâche, moyens qui lui ont été donnés par son fondateur, l'Église cherche à travailler côte à côte et en étroite collaboration avec les institutions civiles au service de la paix et du progrès, et en harmonie, dans les différents domaines de l'activité humaine, avec tous les hommes et femmes de bonne volonté qui sont responsables de la vie publique des nations. Dans cette perspective, les relations diplomatiques entre le Saint Siège et les différents Gouvernements constituent une part du service de l'Église en faveur de la famille humaine et, donc, font partie de son ministère de paix.

3. L'art de la diplomatie, Monsieur l'Ambassadeur, est l'art de la paix et du progrès grâce au dialogue et aux négociations. A cet égard, votre rôle d'Ambassadeur de votre pays près le Saint-Siège a un caractère particulier: son objet et son exercice sont étroitement liés à la promotion des vérités et valeurs essentielles qui constituent le fondement de justes et harmonieuses relations entre individus et entre nations – vérités et valeurs se rapportant à la dignité de l'homme et à ses droits fondamentaux inaliénables et qui doivent être universellement respectés si l'on veut que le monde jouisse vraiment des bénéfices de la paix et de la justice. Puisse la Divine Providence vous aider de ses lumières dans l'accomplissement de votre tâche.

En souhaitant la bienvenue à Votre Excellence comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République des Philippines près le Saint Siège, j'invoque avec plaisir la plénitude des grâces divines pour le Président et les autres autorités de votre pays et pour tout le bien-aimé peuple philippin dont je me souviens très affectueusement.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.29 p.9.*

© Copyright 1983 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana